

Annonces légales et judiciaires

Suite des annonces légales de la page 33

COMMUNE DE BELLEGARDE-EN-FOREZ

Enquête publique sur le zonage d'assainissement des eaux pluviales

DEUXIEME AVIS

Par arrêtés n° 82 du 14 août 2019 et n° 83 du 2 septembre 2019, le Maire de Bellegarde-en-Forez a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le zonage d'assainissement des eaux pluviales.

A cet effet, Monsieur Pierre BRUYAS a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lyon comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Bellegarde-en-Forez du 7 octobre 2019 à 9 heures jusqu'au 8 novembre 2019 à 17 heures.

L'intégralité du dossier d'enquête publique sera disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1541>

Les pièces du dossier et le registre d'enquête seront déposés en mairie de Bellegarde-en-Forez, pendant 31 jours consécutifs, du 7 octobre 2019 à 9 heures au 8 novembre 2019 à 17 heures.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Assainissement Eaux Pluviales, Mairie, 29 rue des écoles, 42210 Bellegarde-en-Forez ou par courrier électronique à : enquete-publique-1541@registre-dematerialise.fr

Les observations adressées par courrier devront parvenir au Commissaire-Enquêteur dans les délais de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1541>

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Bellegarde-en-Forez les :

- Lundi 7 octobre 2019 de 9 heures à 12 heures

- Samedi 26 octobre 2019 de 9 heures à 12 heures

- Vendredi 8 novembre 2019 de 14 heures à 17 heures

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire Enquêteur qui transmettra le dossier à Monsieur le Maire dans un délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête ainsi que son rapport relatant le déroulement de l'enquête et dans lequel figureront ses conclusions motivées précisant si elles sont favorables ou défavorables.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié au moins quinze jours avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de la procédure en caractères apparents dans les journaux ci-après désignés :

Le progrès et Paysans de la Loire.
Cet avis est affiché en mairie et sur les panneaux d'affichage situés aux endroits suivants :

Ecole publique, place des combattants - Stade, rue du stade - Place des Mûriers - Au lieu-dit « Le Claveau »

Ces mesures de publicité seront justifiées par certificat de Monsieur le Maire, un exemplaire des journaux devant être annexé au dossier d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire,
Jacques LAFFONT

LOCOTEC IMMO

Avis de constitution

Par acte SSP du 15/09/2019 il a été constitué une SCI dénommée : LOCOTEC IMMO

Siège social : 43 TER Rue de Montequieu 42100 ST ETIENNE.

Siège : BRUNO.

Capital : 1.000€.

Objet : L'ACQUISITION, L'ADMINISTRATION ET LA GESTION PAR BAIL, LOCATION DE TOUS IMMEUBLES ET BIENS IMMOBILIERS.

Gérant : M ARAAR MEHDI, 43 TER Rue de Montequieu 42100 ST ETIENNE.

Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT ETIENNE.

ENERGIE POSE

SARL au capital social de 7 622,45 Euros
Siège social : 8, rue Jean Louis Berger
42290 SORBIERS
353 406 606 R.C.S. ST ETIENNE

Non dissolution

Le 30/09/2019, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.

Pour avis.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 2018, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, fixe le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2019, selon les modalités suivantes : le tarif de base est de 1,82 € hors taxe le millimètre.

EK ARTS

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 30/09/2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EK ARTS

Objet social : L'activité de maroquinerie, la création de vêtements, d'objets de décoration, et toute activité artisanale liée au travail du tissu, du cuir ou encore du bois. La location et le négoce de matériel sons et lumières et la réalisation de prestations liées à événementiel (sonorisation, éclairage de salles...).

Siège social : Lieudit Combes, 1 Chemin des Remuzons 42830 ST PRIEST LA PRUGNE

Capital : 5 000 euros.

Gérance : Monsieur Stéphane EKAMBI et Madame Nathalie EKAMBI demeurant Lieudit Combes, 1 Chemin des Remuzons 42830 ST PRIEST LA PRUGNE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de ROANNE.

Pour avis.

FRANCE TECHNIQUE-FLUIDES

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Chemin de Bene,
42800 RIVE DE GIER
RCS St Etienne 838 680 007

Modification des dirigeants

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 25 septembre 2019 :

Madame BEN SELLAM NAJMA demeurant 2 Chemin De Bene, 42800 RIVE DE GIER a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur BORRUTO François, démissionnaire.

L'article 26 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur BORRUTO François a été retiré des statuts et remplacé par celui de Madame BEN SELLAM NAJMA.

POUR AVIS
Le Président



ANNONCES LÉGALES

Une question ?

Appelez Hélène au
04 77 92 80 30

ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

Avis d'enquête publique relative au projet de la carte communale de VIRIGNEUX

Par arrêté du 02/10/2019, Monsieur le Maire de Virigneux a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision de la carte communale du 28/10/2019 au 27/11/2019 à 16h.

A cet effet, Monsieur LAURAND Romain a été désigné par le Président du Tribunal administratif comme commissaire enquêteur. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Virigneux, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, ainsi que sur le site internet www.virigneux.fr

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie. Les observations pourront également être faites par mail sur mairie-de-virigneux@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie aux dates et heures suivantes :

Mercredi 30 octobre de 14h à 16h

Samedi 9 novembre de 9h30 à 11h30

Mercredi 27 novembre de 14h à 16h

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie.

BAP

SAS au capital de 40 880 €
siège social: LA FOUILLOUSE (Loire)
ZAC de la Gouyonnaire
R.C.S. : SAINT ETIENNE 432 358 000

Transfert du siège social

Par A.G.M. du 27 juin 2019, les actionnaires de la société ont :

1) décidé de transférer le siège social à ST MEDARD EN FOREZ (Loire) 4 Route du Chemin Prond, et ce avec effet au 27 juin 2019.

2) pris acte de la fin des mandats de commissaire aux comptes titulaire du cabinet AUDIT CERTIFICATION REVISION et de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Noël COURAT.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. : ST ETIENNE.

G.F.C

Société par actions simplifiée
Capital social : 100.000 euros
Siège social : 19 rue de la Télématique
42000 SAINT ETIENNE
RCS SAINT ETIENNE 389 084 674

Modifications

Par décisions constatées dans un acte en date du 01 10 2019, l'associée unique a :

- Pris acte de la démission de M. Stéphane ROCHER de ses fonctions de Président à compter du même jour à minuit et a décidé de nommer en qualité de nouveau Président : la société C'PROGROUPE - SAS ayant son siège social 53 Avenue des Langories - 26000 VALENCE - immatriculée au RCS de ROMANS n° 430 355 495, à compter du 02 10 2019.

- A décidé de nommer en qualité de Directeur Général, à compter du 02 10 2019 et pour une durée expirant le 30 09 2020 : Monsieur Stéphane ROCHER, résidant au 105 Chemin du Lac à CHAMPDIEU (42600).

EQUINOXE

Société par actions simplifiée
Capital social : 100.000 €
Siège social : 19 rue de la Télématique
42000 SAINT ETIENNE
RCS SAINT ETIENNE 378 939 763

Modification des dirigeants

Par décisions constatées dans un acte en date du 01 10 2019, l'associée unique a :

- Pris acte de la démission de M. Stéphane ROCHER de ses fonctions de Président à compter du même jour à minuit et a décidé de nommer en qualité de nouveau Président : la société C'PROGROUPE - SAS ayant son siège social 53 Avenue des Langories 26000 VALENCE - immatriculée au RCS de ROMANS n° 430 355 495, à compter du 02 10 2019.

- A décidé de nommer en qualité de Directeur Général, à compter du 02 10 2019 et pour une durée expirant le 30 09 2020 : Monsieur Stéphane ROCHER, résidant au 105 Chemin du Lac à CHAMPDIEU (42600).



Etude de Me GERBAY, notaire à ROANNE (Loire), 3 bis rue Emile Noirot

C'PERMIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Avenue Gambetta
42300 ROANNE
789 317 351 R.C.S. ROANNE

Transfert du siège social

Suivant décision de l'associé unique du 03/10/2019, l'article 4 des Statuts « Siège social » a été modifié comme suit : Ancienne mention : 2 rue des Aqueducs à ROANNE (42300), Nouvelle mention : 2 Avenue Gambetta à ROANNE (42300). Dépôt au RCS de ROANNE.

Pour avis et mention,
La Gérance

GFA LA CROIX DE MARLET

Au capital de 2.000 €
2 rue de Frécon
42230 ROCHE LA MOLIERE

Constitution

Avis est donné de la constitution du Groupement Foncier Agricole « GFA LA CROIX DE MARLET », au capital de 2.000 € - siège social : 2 rue de Frécon, 42230 ROCHE LA MOLIERE - objet social : la propriété, la gestion et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole, composant son patrimoine. L'achat et la dation à bail de tous immeubles à destination agricole - durée : 99 ans - RCS et dépôt : ST-ETIENNE (Loire) - GERANTE : Mme Leslie REVERCHON : 2 rue de Frécon, 42230 ROCHE LA MOLIERE.

SIVAP
M. Le Président
144 rue Aristide Briand - BP 10
42210 Montrond-les-Bains
Tél : 04.77.54.42.47 - Fax : 04.77.94.59.31
mél : contact@sivap.fr

Avis d'appel public à la concurrence

L'avis implique un marché public
Objet : Remplacement des réseaux d'alimentation en eau potable - Route de Marclopt et Voie Communale n°3-Communes de Saint Laurent la Conche et Marclopt

Référence acheteur : 19AT-0028-G
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Durée : 2 mois.

Description : Les travaux consistent à remplacer les réseaux :
- Ø 63 PEHD sur les 1 230 mètres de la Route de Marclopt,
- Ø 100 Fonte sur 2 710 mètres et Ø 63 PEHD sur 240 mètres de la voie Communale n° 3.

L'aménagement comporte deux points relativement délicats :

- la traversée de la RD 1082, qui nécessitera la réalisation d'un fonçage sur une longueur de 40 mètres environ,
- la traversée de la Mayarme, qui conduira à la pose de canalisations pré isolées en encochenement sur une longueur voisine de 15 mètres.

Les variantes sont autorisées mais les exigences à respecter sont :

Diamètre nominal et nature des canalisations, emplacement des travaux, matériaux de remblayage des tranchées

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont acceptées

Conditions relatives au contrat

Forme juridique : Groupement d'entreprises solidaires

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature

- Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre

40% Prix proposé

Renseignements administratifs : SIVAP - 144 rue aristide briand - BP 10 - 42210 MONTROND LES BAINS

Remise des offres : 05/11/19 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 3 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

La transmission par voie dématérialisée est obligatoire, suivant les articles R2132-7 et suivants du CCP.

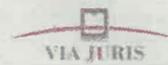
Le dossier de consultation des entreprises est accessible par voie électronique à compter de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur (URL) suivant : <http://marchespublics.loire.fr/>

Les candidats ont l'obligation de déposer leur candidature et leur offre en ligne par voie électronique sur le profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, à l'adresse suivante : <http://marchespublics.loire.fr/>

La consultation étant totalement dématérialisée, les candidats sont informés que les pièces du marché seront signées (manuscritement ou électroniquement) par le seul attributaire à l'issue de la procédure. L'acheteur sollicitera ce dernier afin qu'il signe le marché à l'achèvement de la procédure. Toutefois, le candidat qui le souhaite peut signer sa proposition dès la remise de son offre.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON, 184 rue Duguesclin, 69433 Lyon - Cedex 03, Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65, mél : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Envoi à la publication le : 04/10/19
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics>



CLINIQUE VETERINAIRE DU GROS CHENE

SELARL de vétérinaires
au capital de 150 000 €
Siège social : 115 Rue de la Talaudière
42000 ST ETIENNE
484 347 364 RCS ST ETIENNE

Avis de dissolution

Aux termes d'une déclaration en date du 17/09/2019, la société SAVET, SELARL au capital de 3.330 € dont le siège social est à SAINT-ETIENNE (42100), 146 rue de la Richelandière, immatriculée sous le numéro 448 965 350 RCS SAINT-ETIENNE, a, en sa qualité d'associée unique de la société CLINIQUE VETERINAIRE DU GROS CHENE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de ST ETIENNE.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société CLINIQUE VETERINAIRE DU GROS CHENE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SAINT ETIENNE.

POUR AVIS
Le Président

JHTD BIO

Constitution

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 7 Octobre 2019 à MONISTROL SUR LOIRE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JHTD BIO

Forme sociale : SASU

Siège social : Avenue de Saint Etienne

ZAC DES GRANGES, 42 600 MONTBRISON

Objet social : La société a pour objet, directement ou indirectement en France et dans tous les pays :

-Le commerce de produits alimentaires et non alimentaires bio

-Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

-La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Durée de la société : 99 ans

Capital social : 30 000 Euros

Président : Mr DUBOURGNOUX Jérôme

demeurant 5 Chemin de Chabannes 42240 St Maurice en Gourgols.

Immatriculation de la société au RCS de Saint Etienne

Le Président

FINANCIERE EIC-JULEO

S.A.S. au capital de 459 000 €
Siège social : VEAUCHE (Loire)
45 Chemin des Murons
R.C.S. : SAINT ETIENNE 835 322 629

Modifications

Par une A.G.O.A. du 30 septembre 2019, les actionnaires ont, à compter du 30 septembre 2019, pris acte de la démission de la société « AXENS AUDIT » de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.

Le Président

INDUSTREET

Constitution

Suivant acte SSP du 03/10/2019 il a été constitué une SASU dénommée : INDUS-TREET

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 24 rue Gambetta 42100 SAINT ETIENNE.

Objet : Négoce de vêtements.